



LE PETIT MONTFERRATOIS

Mai Juin Juillet Août 2023

Photo prise par Angélique Chemillac





Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers administrés,

Notre village est une nouvelle fois endeuillé par le décès de Jeanne DEPETRI le 9 février. Conseillère Municipale pendant de longues années et active également par son engagement au sein des associations Montferratoises.

Une mauvaise nouvelle n'arrivant jamais seule, les Montferratois ont appris le décès de Simon HAOA, époux de notre collègue élue Morgane. Simon, militaire au camp de Canjuers était arrivé à MONTFERRAT en 2010. Il avait fondé un foyer en épousant Morgane GHIZZO en 2022.

Très appréciés dans le village, les élus Montferratois s'associent à leurs peines et renouvellent leurs sincères condoléances à ces familles cruellement touchées.

Les mois qui arrivent vont être compliqués et la vigilance devra être la règle pour tout un chacun : l'alimentation sanitaire en eau et les risques très élevés d'incendie.

L'économie d'eau à la maison, au jardin, devra passer par des gestes simples au quotidien si nous ne voulons pas connaître un été difficile comme certaines communes qui nous entourent l'ont vécu en 2022.

Des contrôles par l'Office Français de la Biodiversité comme notre Commune a subi en 2022, peuvent se répéter chez vous particuliers, mais encore une nouvelle fois pour la collectivité, et également par d'autres organismes d'État (ONF, Gendarmerie, Garde champêtre etc...)

Le débroussaillage autour de nos habitations est également un élément important de la vie de tous les jours et l'incendie pourrait prendre un aspect dramatique si le manque d'eau persistait et avec un débroussaillage mal effectué.

Dans les deux cas précités, il est important de respecter les arrêtés de Monsieur le préfet du VAR. Notre agglomération a d'ailleurs édité des flyers que vous avez reçus dans vos boîtes aux lettres.

Enfin, je pourrais vous annoncer une bonne nouvelle, grâce à la pugnacité de vos élus, la boulangerie ouvre ses portes.

Madame et Monsieur PIAZZA sont là pour vous servir.

Montferratoises, Montferratois, consommez sur place, les propriétaires, les gérants des commerces vous accueillent tous les jours en boutique ou sur le marché le samedi matin ou ailleurs en semaine.

Je vous souhaite un bon été et vous invite à participer nombreux aux festivités et animations proposées par les membres des associations que je remercie pour leur bénévolat.

Votre Maire

Raymond GRAS

Erratum précédent Petit Montferratois

Décès de Mme Franchitto Aimée (née Martinoli), décédée le 28 Avril 2022.

Nous présentons nos condoléances à sa famille et veuillez nous excuser de cet oubli.

Décès Rachid Khelifa

Nous avons appris fin février, la disparition brutale et prématurée de notre ami et professeur de gymnastique, Rachid Khelifa. Pendant des années, il avait dispensé des cours de sport aux Montferratois adultes et enfants sous l'égide du Club des Loisirs et Culture et de la Mairie. Sa bonne humeur et son sourire resteront à jamais dans nos mémoires. Toutes nos pensées vont à sa famille.

Attribution prévisionnelle 2023 des subventions aux associations

| | | | |
|---|------------|--|--------------------|
| Association Collège de Figanières | 370.00 € | Montagne Habits | 200.00 € |
| Prévention Routière | 100.00 € | Amicale 19e Régiment des Sapeurs d'Afrique | 300.00 € |
| ANACR Anciens Combattants | 50.00 € | Amicale des anciens légionnaires | 200.00 € |
| Leï Petanquaires | 1 000.00 € | Union Départementale des Pompiers du Var | 200.00 € |
| Association Patrimoine Lou Soucau | 800.00 € | Divers | 130.00 € |
| Société de Chasse | 900.00 € | Association des Anciens Maires du VAR | 200.00 € |
| Club Loisirs et Culture | 2 000.00 € | Secours Populaire | 300.00 € |
| Amicale 3ème RAMA Canjuers | 200.00 € | TOTAL | 13 000.00 € |
| PEP (Pupilles de l'Enseignement Public) | 200.00 € | | |
| Montferrat 2000 | 2 500.00 € | | |
| Le Carré des Fainéants | 500.00 € | | |
| Arche de Figanières | 500.00 € | | |
| AC3 Les Collines | 1 250.00 € | | |
| Banque Alimentaire | 300.00 € | | |

Les réalisations pour la commune prévues en 2023

Bâtiments communaux :

- * travaux d'aménagement d'une boulangerie dans le local La Voûte
- * réfection toiture Tour de l'Horloge
- * réfection toiture Chapelle St Roch
- * réfection toiture bâtiment Gaudin Marijaï
- * école Les Oliviers : Remplacement 2 portes, 1 fenêtre, et baies vitrées
- * école Gaston Magnan : réfection toiture préau

Travaux de voirie :

- * parking école Gaston Magnan
- * réfection Chemin de la Magdeleine
- * réfection Chemin de St Mître
- * création d'une aire de camping-car

Jeux de plein air : restauration des jeux du jardin communal

Budget 2023 — Fonctionnement

Fonctionnement - Recettes

| | |
|---|-----------|
| Produits de services (cantine, cimetière et produits agricoles) | 48 058 € |
| Impôts et taxes (taxes foncières, dotation DPVA, électricité) | 312 716 € |
| Remboursements RH | 5 000 € |
| Dotations et participations (dotations de l'Etat) | 634 848 € |
| Autres produits de gestion courante (locations communales) | 86 200 € |
| Résultat reporté | 60 178 € |

Budget 2023 — Fonctionnement

Fonctionnement - Dépenses

| | |
|---|-----------|
| Charges à caractère général | 387 600 € |
| Titres annulés (créances de loyers, eau...) | 500 € |
| Charges de gestion courante (indemnités élus, subventions, groupements) | 165 400 € |
| Charges financières (Intérêts des prêts) | 14 900 € |
| Charges de personnel | 566 100 € |
| Atténuation de produits | 12 500 € |

Détail des charges à caractère général en dépenses

| | |
|--|-----|
| Eau, énergie, combustibles, carburants | 16% |
| Alimentation (cantine scolaire) | 8% |
| Fournitures (administratives, scolaires, voirie...) | 9% |
| Maintenance, entretien des bâtiments | 24% |
| Prestations de service (centre-aéré, crèche) | 16% |
| Fêtes et cérémonies | 5% |
| Frais de télécommunication, affranchissement, publications | 4% |
| Taxes foncières | 3% |
| Honoraires (formations, bureaux d'études, frais d'actes) | 8% |
| Assurances | 2% |
| Voyages, frais de mission et déplacements divers | 5% |

Reconnaissance catastrophe naturelle

Notre Commune a été classée en l'état de catastrophe naturelle au titre du phénomène "mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2022 au 30 septembre 2022".

En application de l'article A 125-1 du Code des Assurances obligation est faite de déclarer un sinistre dans les 30 jours qui suivent la publication de cet arrêté ministériel en date du 3 avril 2023, publié au Journal Officiel le 3 mai 2023.

Si vous estimez que votre habitation a été touchée par ce phénomène vous voudrez bien faire une déclaration à votre assurance.

Arrêté alerte sécheresse renforcée

Suite à l'arrêté préfectoral en date du 2 mai 2023, notre Commune est placée en alerte renforcée.

Vous retrouverez cet arrêté affiché sur les panneaux d'informations, ainsi que sur les réseaux sociaux dont dispose la commune : Panneau Pocket, Facebook, Voisins Vigilants.

Obligations légales de débroussaillage

Une réunion s'est tenue le 27 avril 2023 à la Salle Polyvalente, afin d'informer la population sur les obligations de débroussaillage. Conformément à l'article L.134-6 du Code Forestier, l'obligation de débroussaillage de maintien en état débroussaillé s'applique pour les terrains situés à moins de 200 mètres de la forêt.

Plus d'informations disponibles sur les différents supports de communication de la commune.

Actualités

Association AC3 Les Collines

L'association AC3 les Collines accueille une nouvelle équipe dirigeante depuis le mois de Septembre 2022.

Debout à droite en arrière plan : M. Eddy EMMANUEL-EMILE directeur AC3 depuis septembre 2022. Debout à gauche en arrière plan : M. Benjamin JEANPIERRE, accompagnant éducatif et social depuis novembre 2022. Assise : Mme Pascale DURAND secrétaire comptable depuis 2002, responsable administrative et comptable de l'association. Debout à droite au premier plan : Mme Mylène EMMANUEL-EMILE, bénévole dans les tâches du quotidien et dans la gestion de la maison d'accueil depuis septembre 2022.

Pour tout renseignement : vous pouvez les joindre au 04 94 47 88 77 ou par mail : ac3lescollines@gmail.com



Nouvelle boulangerie

L'équipe de CD Boulangerie a ouvert ses portes le mercredi 10 Mai 2023 pour le bonheur de tous. Nous leur souhaitons la meilleure réussite possible.

L'équipe vous accueille du mardi au samedi de 07h à 13h30, et 16h30 à 19h et le dimanche de 07h à 13h. Vous pouvez y trouver toutes sortes de pains, viennoiseries et pâtisseries durant toute la semaine, des gammes plus diversifiées vous seront proposées le weekend. Une offre de snacking, boissons fraîches et chaudes sont également à la vente.

Pour tous contacts ou réservations : vous pouvez les joindre 06 34 04 51 64 et sur Facebook « CD Boulangerie »



Composteurs

A partir du 1er janvier 2024, l'obligation de tri à la source des bio-déchets s'appliquera à tous (loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire - AGEC).

La DPVa organise sa 3ème campagne de distribution de composteurs en organisant des réunions publiques, profitez-en !

Pour récupérer votre composteur vous pouvez vous renseigner auprès de l'agglomération au 04.94.50.07.00 ou en vous rendant sur https://www.dracenie.com/fr/distribution_composteurs afin de connaître l'ensemble des futures dates de réunions prévues sur le territoire.

L'Arche de Figanières et du Riou

L'Arche de Figanières et du Riou qui s'est associée à la commune de Montferrat pour venir en aide et stériliser les chats errants a organisé une réunion le vendredi 28 avril 2023. Ce fût le moment, pour les bénévoles du village qui ont rejoint l'association, de présenter les nombreuses actions mises en œuvre depuis le mois d'octobre 2022. Delphine Agati, référente pour Montferrat, et Marie-Josée Aubourg bénévole active ont tenu à remercier les personnes qui ont pris l'initiative d'aider (stériliser, nourrir) les chats errants du village et ont aussi remercié Raymond Gras, Maire, et son Conseil Municipal qui ont attribué une subvention, ainsi que les personnes qui ont fait des dons et les commerçants qui ont installé une tirelire sur leur comptoir.

Afin de pouvoir continuer ses actions, l'association a besoin de **bénévoles et de familles d'accueil mais aussi de dons de nourriture, litière, matériel (cages de transport, serviettes, bacs à litière...)** que vous pouvez déposer au Cercle ou auprès de Françoise Varnier.

Si vous apercevez un chat errant ou si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez contacter Delphine Agati : 06.67.67.95.94.

Retour en images

Galettes des Rois

Le 07 janvier 2023, La Municipalité a organisé une après-midi galette des rois. La troupe de la Pastorale a animé cette manifestation.



Repas du cercle

Le Cercle des Travailleurs a organisé le 25 février 2023, un repas à la Salle Polyvalente Jean Paul Carletti.



Journée Internationale des droits des femmes

Repas au Clos Pierrepont le 17 mars 2023, par le Club des Loisirs et Culture.

Représentation de théâtre

Le 24 mars 2023, le Club des Loisirs a organisé une soirée théâtre avec la troupe du Carré des Fainéants.



Projection de film

Projection du Film « Canjuers Yvette et Moi » de Céline Laurens le 07 avril 2023 à la Salle Polyvalente par la Municipalité.

Sortie Aoubré

Sortie au Parc de l'Aoubré organisée par le Club des Loisirs et Culture le 22 avril 2023.



Vœux de la Municipalité

Le 19 janvier 2023 a eu lieu les vœux de la Municipalité.



Carnaval des enfants

Le 04 mars 2023, s'est déroulé le Carnaval des enfants, avec la participation de Montferrat 2000, Le Club des Loisirs et Culture et Mont'festival.



Fête de la Saint Patrick

Montferrat 2000 a organisé le 18 mars 2023, la fête de la Saint Patrick, en présence du groupe Meg & Breakfast.



Ballade scientifique

Le samedi 1er avril, balade sur la colline du Baudron, par Guillaume Anselmi, animateur scientifique de l'association Gulliver, Alain Baglioni et par le biais de la Médiathèque. Au programme : découverte d'une partie de la biodiversité : les végétaux.



Chasse aux œufs

Grande enquête de Pâques dans les rues du village organisée par Le Club des Loisirs et Culture le 10 avril 2023.

Expression politique

Tous unis pour Montferrat

Un peu de sérieux et de réalisme.

Bien sûr nous pourrions vous promettre de faire jaillir les sources et couler les rivières, tels des sorciers charlatans du Moyen-âge ! Mais il n'y aura pas de miracle. Cet été, nous allons manquer d'eau, comme la plus grande partie de la France et de l'Europe. Nous adapterons notre consommation, nous préserverons la ressource, nous ferons attention mais le risque est grand que nous soyons obligés de distribuer de l'eau minérale en bouteille pour la consommation alimentaire. C'est triste mais pensons aux pays dans lesquels les autorités ne peuvent même pas faire ces distributions ! Des travaux sont en cours pour renforcer nos approvisionnements, les moyens financiers sont débloqués mais malheureusement l'année 2023 fait suite à un déficit de pluie de plus de 10 ans et ce sera très compliqué. Pour notre village, l'été sera aussi celui de l'ouverture de notre nouvelle boulangerie. Durant des mois de travaux, la Mairie s'est investie financièrement et humainement pour que les délais soient respectés. Pour l'attractivité du village et le service de ses citoyens, ce nouveau commerce était un objectif prioritaire de la municipalité. Grâce aux artisans locaux, au travail des employés communaux, à celui des élus et des boulangers eux même, vous allez tous pouvoir profiter des services de ce commerce essentiel. Le nouveau budget est voté par la majorité, de nombreux projets vont se concrétiser, Montferrat avance et le travail continue ... Bon été à tous et à bientôt au village !

L'équipe de la majorité municipale

Pour l'avenir engageons nous

Bonjour, chers concitoyens

En cette période de sécheresse grave, le sujet de l'eau est crucial pour toutes les communes, mais des disparités apparaissent selon les lieux, ainsi que l'application de l'arrêté préfectoral ! A ce jour, aucune décision locale n'a été prise pour trouver des solutions cohérentes et pérennes malgré nos nombreuses interventions en la matière et ce ne sont pas 10000 bouteilles d'eau qui feront couler l'eau du robinet. Un second thème critique est le refus par la majorité municipale du rachat de la propriété Magnan et d'une consultation citoyenne à ce sujet comme le permet la loi. Cette attitude a pour conséquence de ne pouvoir recentrer les écoles sur un même site et est préjudiciable pour l'avenir de nos futurs écoliers. L'abandon de l'entretien de la salle polyvalente et particulièrement de sa cuisine ne permet ni sa location ni une utilisation satisfaisante. L'investissement communal est au plus bas et le refus systématique de prendre en compte nos propositions ne va pas dans le sens d'apporter du crédit au village. Il va bien falloir qu'un jour prochain un vrai débat s'instaure avec de grands projets fédérateurs, il faut cesser le Ron-Ron ! Voici trois points précis, qui nous obligent à voter contre le budget proposé, d'autres existent mais nous devons faire concis vu le peu de place qui nous est accordé dans cette tribune.

Toujours présents à vos côtés, nous vous souhaitons un bel été à venir.

Isabelle DHONT, Bernard FRANCHITTO, Thierry MARIN

Retour sur la couverture du précédent « Petit Montferratois »



Petit historique sur le Pont Mirabeau : Le "déperchement" (abandon des villages) de Montferrat s'est fait lentement vers la fin du XV^{ème} siècle et la moitié du XVI^{ème}. Il s'agit d'une estimation historique bien qu'aucun document ne l'atteste précisément.

C'est certainement au début du XVII^{ème} que le pont a été construit. L'accès au village se faisait essentiellement par la Rue du Pont et par une autre porte sise au Nord vers la Calade sur laquelle débouchait la Route de Grasse.

Ce pont a été détruit dans le milieu des années 1990 par un engin de chantier et reconstruit ultérieurement.